

Encourager l'auto-emploi et l'insertion professionnelle des jeunes



Le Réseau National Multi-Acteurs de Protection Sociale du Togo (RNMA-PS Togo) a démarré jeudi à Lomé une rencontre sur la problématique de l'emploi. Il s'agit d'une séance de restitution des conclusions et recommandation de l'atelier sous-régional de formation sur les stratégies d'employabilité des jeunes au plan national à l'endroit des organisations membres des réseaux nationaux. A l'issue des travaux, la déclaration de Lomé sur l'employabilité des jeunes sera diffusée afin d'encourager les Etats à œuvrer pour l'auto-emploi et l'insertion professionnelle des jeunes.

Selon l'OIT, en 2017, les jeunes représenteraient plus de 35 % de la population au chômage dans le monde. Si le taux mondial du chômage des jeunes s'était stabilisé à 13,0 % en 2016, il devrait légèrement augmenter à 13,1 % cette année, selon le rapport de l'OIT sur Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017.

Au Togo, les jeunes de 15 à 35 ans soit 33% de la population du pays vivent dans la précarité. Et si l'enquête QUIBB de 2015 donne un taux de chômage de 3,7%, il est dissimulé un taux de sous-emploi de 25% uniquement chez les jeunes qui ont des emplois précaires, saisonniers.

{loadmoduleid 210}

La thématique de l'employabilité des jeunes s'est inscrite dans la vision stratégique de WSM et des mouvements sociaux, dont les programmes actuels sont axés autour du droit à la protection sociale. Des organisations de la société civile ne cessent d'appeler à la création d'emplois décents et mènent des actions transformatrices de plaidoyer au niveau national ou continental.

Les travaux en cours à Lomé visent à démultiplier au sein du réseau national multi-acteurs, la formation sur l'employabilité des jeunes et des femmes en Afrique. L'objectif visé est d'échanger sur les causes du manque d'emploi et/ou d'emploi décents pour les jeunes. Il sera également question de donner aux participants, une bonne connaissance des stratégies développées par les organisations partenaires et les Etats, pour l'employabilité des jeunes ;

Par ailleurs, la rencontre permettra d'échanger sur les stratégies prioritaires à développer par les mouvements sociaux, en matière de promotion de l'emploi décents des jeunes au Togo. A l'issue, la déclaration de Lomé sur l'employabilité des jeunes sera diffusée.

« Nous voulons nous outiller pour accompagner nos Etats à mettre en place le cadre législatif nécessaire pour encourager les jeunes à s'auto-employer ou à pouvoir s'insérer professionnellement dans les entreprises », a indiqué Niwa Soulima, point focal du réseau national Multi-Acteurs de Protection Sociale du Togo.

{loadmoduleid 212}